

# **ARRIMER OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES MENANT À UNE CERTIFICATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE, LE CAS DES URBANISTES**

*Par:*

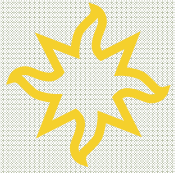
Joanne Léveillée, Ph.D., Urbaniste

Lundi 7 mai 2012

*Association Canadienne Française pour l'avancement des sciences (ACFAS)*

*Colloque multisectoriel 654*

*Intégration du développement durable à la formation postsecondaire,  
objectifs d'apprentissage et pratiques innovantes*



# PLAN DE PRÉSENTATION

## 1.0 GÉNÉRALITÉS

1.1 Objectifs

1.2 Exercice d'analyse

1.3 Les programmes de formation universitaire et l'OUQ

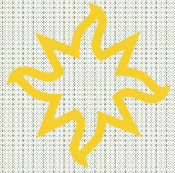
## 2.0 L'ÉVALUATION DES CURRICULUMS DE FORMATION ET L'INTÉGRATION DES PRINCIPES DE DD

2.1 Procédure d'évaluation d'un programme universitaire par l'Ordre

2.2 L'évaluation d'un programme de formation universitaire par l'université

2.3 La place du DD dans un curriculum de formation universitaire

## 3.0 DISCUSSIONS

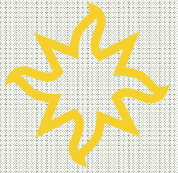


# 1.0 GÉNÉRALITÉS

L'OUQ, le CEPU et le DD. Peut-on faire un lien?

- L'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ)
- Le Comité d'évaluation des programmes universitaires (CEPU)
- Le développement durable (DD)





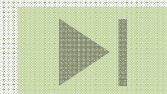
## 1.1 Objectifs

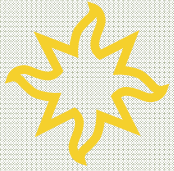
L'objectif de cette conférence est de présenter :

- Mission ■ et des principaux éléments du code de déontologie ■ de l'Ordre et les principes de développement durable;
- les critères d'évaluation des programmes universitaires développés pour l'Ordre;

et

- analyser si ces critères permettent d'accréditer un programme de formation universitaire professionnel orienté vers le développement durable.





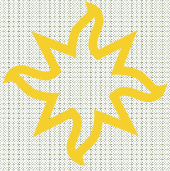
# ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC

## MISSION

« L'urbanisme recherche la qualité de vie et l'harmonisation des activités et de l'aménagement du territoire en regard des besoins des citoyens et en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis. »

(Source : Site de l'OUQ consulté le 19 mars 2012 : <http://www.ouq.qc.ca/index.htm>)





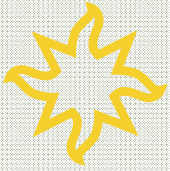
# ORDRE DES URBANISTES

## CODE DE DÉONTOLOGIE

1. « assurer en tout temps des services professionnels de qualité irréprochable ;
2. garantir son intégrité dans l'exercice de sa profession et à engager pleinement sa responsabilité civile ;
3. sauvegarder en tout temps son indépendance professionnelle et à éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêt ;
4. respecter le secret professionnel et le droit du client ou de l'employeur de prendre connaissance des documents le concernant dans tout dossier constitué à son sujet ;
5. demander et accepter des honoraires justes, raisonnables et appropriés aux services rendus ;
6. considérer le sol comme une ressource naturelle d'intérêt public, limitée et irremplaçable. »

(Source : Site de l'OUQ consulté le 19 mars 2012 : [http://www.ouq.qc.ca/Pages/mission\\_frame.htm](http://www.ouq.qc.ca/Pages/mission_frame.htm))



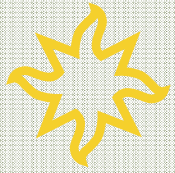


## ***1.2 Résultats d'analyse***

### ***Mission et Code de déontologie de l'OUQ***

- Chacun de ses principes trouve sa place;■
- 7 principes de DD intégrés à un haut niveau;
- 2 principes où l'urbaniste engage sa réputation et son imputabilité dans les actes professionnels quand il offre ses services.
- 7 principes du DD intégrés soit au niveau de la mission où au niveau du code de déontologie.
- Interprétation permet d'avoir un meilleur aperçu de la grande diversité des pratiques urbanistiques.





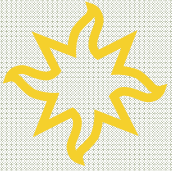
# Les principes du développement durable

*tiré de: Loi 118, Chapitre II, Article 6*

- a) Santé et qualité de vie
- b) Équité et solidarité sociales
- c) Protection de l'environnement
- d) Efficacité économique
- e) Participation et engagement
- f) Accès au savoir
- g) Subsidiarité
- h) Partenariat et coopération intergouvernementale
- i) Prévention
- j) Précaution
- k) Protection du patrimoine culturel
- l) Préservation de la biodiversité
- m) Respect de la capacité de support des écosystèmes
- n) Production et consommation responsable
- o) Pollueur payeur
- p) Internalisation de coûts

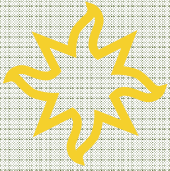






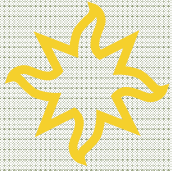
## ***1.3 Les programmes de formation universitaire en urbanisme et l'OUQ***

- Programmes accrédités
- Évaluation de nouveaux programmes et évaluations périodiques
- Outils d'évaluation adaptés



## 2.0 L'ÉVALUATION DES CURRICULUMS DE FORMATION ET L'INTÉGRATION DES PRINCIPES DE DD

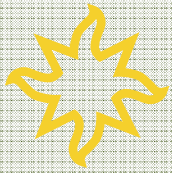
- Un programme déjà accrédité
- Un nouveau programme universitaire
- Objectifs
- Éléments pris en compte (2 façons de faire): Université ■, l'Ordre ■
- Analyse



## 2.1 Critères d'évaluation d'un programme universitaire par l'université

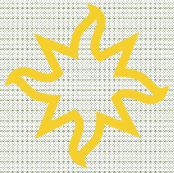
<b>Généralités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• historique, description, situation du programme par rapports aux autres programmes de l'autorité administrative.</li></ul>
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• évolution de la discipline ou du champ d'étude, actualité du programme, développement de la recherche associée à ce programme, place sur le marché de l'enseignement.</li></ul>
<b>Évaluation administrative, statistiques et de gestion du programme</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• conditions d'admission, choix des candidats, structure du programme, cheminement des étudiants, activités du programmes;</li><li>• statistiques de préférences des étudiants pour les cours, activités;</li><li>• thématiques de recherche des étudiants du deuxième cycle;</li><li>• offre de cours, encadrement des étudiants, statistiques d'admission, d'inscription, profils, les provenances, la persévérance, durée des études et taux de diplomation;</li><li>• Comité de programme: gestion, fonctionnement, particularités;</li><li>• Ressources humaines et matérielles dédiées au programme.</li></ul>
<b>SWOT, Synthèse et recommandations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse forces et faiblesses;</li><li>• Synthèse des éléments porteurs;</li><li>• Recommandations.</li></ul>





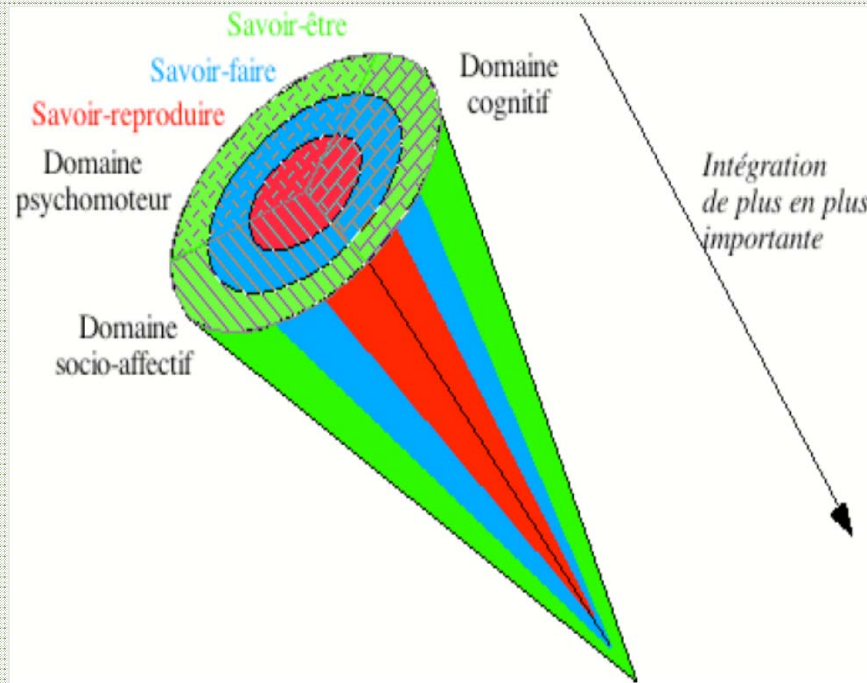
## 2.2 Critères d'évaluation d'un programme de formation universitaire par l'Ordre

CHAMPS GÉNÉRAUX DE LA DISCIPLINE	STRUCTURES, ORGANISATION ET IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS	HISTOIRE ET PLANIFICATION : PRINCIPES, PROCESSUS ET PRATIQUES	GOUVERNEMENTS, POLITIQUES, LOIS ET REGLEMENTATION	CONSIDERATIONS REGLEMENTAIRES, PLANIFICATION ET ENVIRONNEMENT	PROCESSUS DECISIONNEL	COMMUNICATION	ANALYSE ET GESTION DE PROJETS
CHAMPS SPÉCIFIQUES ASSOCIÉS	1) Modes d'occupation du territoire : histoire, géographie, économie, forme des espaces et des lieux, structure sociale et politique	1) Connaissances des théories, histoire et principes et pratiques de l'urbanisme de l'aménagement	1) Gouvernements et cadres juridiques	1) Considérations réglementaires et planification	1) Résolution de problème et de décision	1) Communications et relations publiques (inclut les TI)	Gestion de projets, des suivis
	2) Planification et applications	2) Planification et stratégies : projections, développement, vision et définition des résultats	2) Politiques et leurs applications	2) Diversité et intégration	2) Prise de décision et gestion du risque	2) Représentation des phénomènes d'aménagement (inclut l'utilisation des technologies de représentations graphiques)	2) Gestion du changement
	3) Recherche et analyse		3) Analyse des politiques : approches et méthodes	3) Intégration fonctionnelle des connaissances	3) Consultation, conciliation, médiation, négociation	3) Présentations orales et écrites efficaces	3) Finance, économie, administration de projets
					4) Construction de la collaboration et du consensus	4) Information et connaissance	
					5) Gestion des conflits		

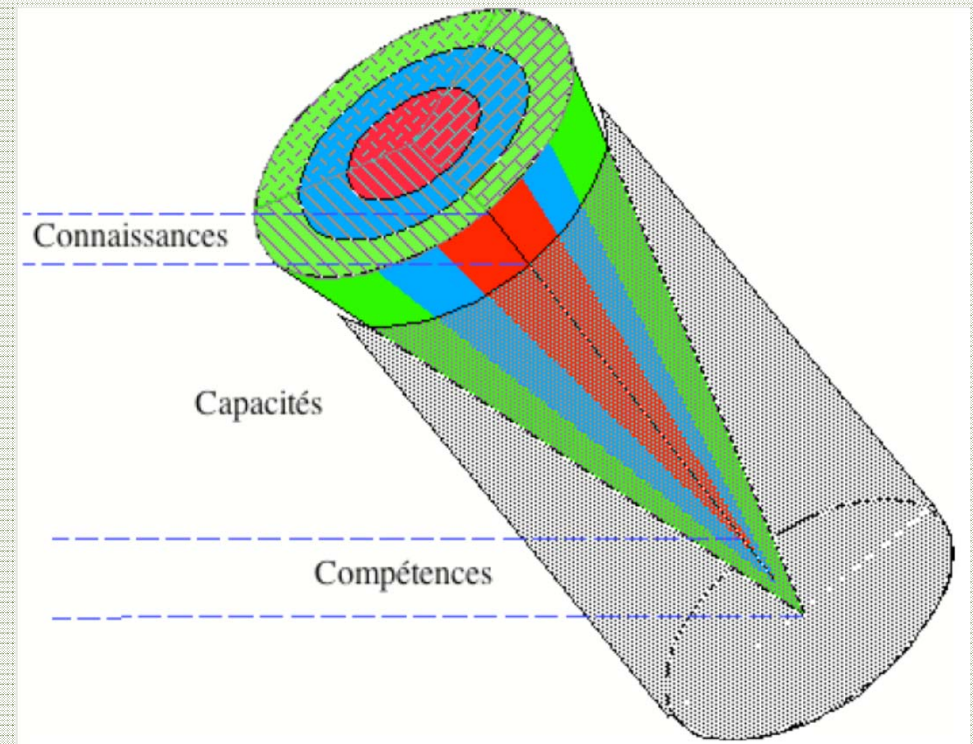


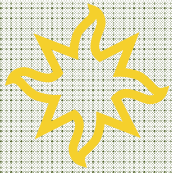
## 2.3 La place du DD dans un curriculum de formation universitaire accrédité par l'Ordre

### a) Intégration des savoirs



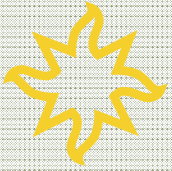
### b) Cylindre des situations





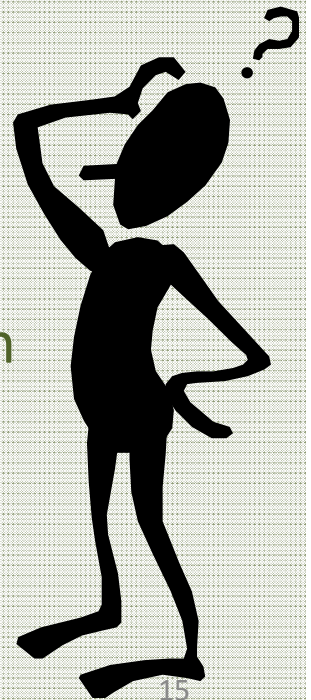
## 2.3 La place du DD dans un curriculum de formation universitaire accrédité par l'Ordre (exemples)

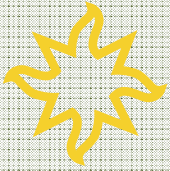
Domaines du savoir \ Cat. d'activités	Domaine cognitif	Domaine psychomoteur	Domaine socio-affectif
<b>Savoir-reproduire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire l'inventaire des éléments nécessaires, élaborer un concept de développement domiciliaire selon quelques principes de DD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation orale,</li> <li>Représenter graphiquement les concepts, les cartographier</li> <li>Reconnaissances de terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écouter spontanément quelqu'un de manière active</li> </ul>
<b>Savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un concept complet, en appliquant les tech. de représentation efficaces du développement domiciliaire selon les principes de DD à différents publics (Analyse, synthèse, évaluation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation orale animée</li> <li>Réaliser et présenter une maquette</li> <li>Utiliser des outils techniques sophistiqués (logiciels, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser, dans un exercice, les techniques d'écoute-active</li> <li>Participer à des audiences publiques</li> <li>Participer à l'élaboration d'un consensus</li> </ul>
<b>Savoir-être</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un concept de développement domiciliaire</li> <li>Proposer des alternatives ou des options ou des scénarios au concept de développement domiciliaire en appliquant des principes de DD (Analyse, synthèse, évaluation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer des éléments théâtraux dans la présentation orale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser le protocole de présentation</li> <li>Travailler avec des parties prenantes, présenter des documents à des publics variés</li> <li>Négocier</li> </ul>



## 3.0 DISCUSSIONS

- Compétences:
  - à acquérir au cours d'un programme de formation en urbanisme;
  - à développer au cours de la carrière;
- Évaluation des programmes universitaires, permet:
  - de détecter les forces, les lacunes et la ou les orientations d'un programme;
  - d'établir, lors de l'évaluation pour accréditation, l'orientation professionnelle du programme dans le domaine de l'urbanisme;
  - de protéger le public dans le choix d'une formation en urbanisme et de s'assurer d'un contenu de compétences de base chez les nouveaux diplômés;
  - D'analyser si l'enseignement contient effectivement des principes de développement durable dans le curriculum de cours.





# REMERCIEMENTS

Merci de votre écoute et de l'intérêt que vous portez à la préparation des professionnels de demain.

*« L'éducation n'est, en somme, que l'art de révéler à l'être humain le sens intime qui doit gouverner ses actes, préparer l'emploi de ses énergies et lui communiquer le goût et la force de vivre pleinement. »*  
**Henry Bordeaux (1870-1963)**

Source: <http://www.letudiant.fr/bac/toutes-les-citations-sur-l-art-et-la-culture-17493/les-citations-sur-leducation-lenseignement-19958.html>